



**Monsieur Janez Potocnik
Commission Européenne
DG Environnement
B- 1049 Brussels
Belgique**

Le Puy en Velay / Paris, le 15 juin 2011

Lettre recommandée avec AR

Objet : Demande d'intervention de la Commission Européenne auprès de l'Etat français
(Renouvellement de la concession du barrage de Poutès sur l'Allier)

Monsieur le Commissaire Européen,

Depuis 2008, les associations signataires de la présente lettre vous ont alerté à deux reprises sur les enjeux européens de la sauvegarde du Saumon atlantique (*Salmo salar*) pour lequel l'Etat français aurait du rendre un arbitrage depuis près de 4 ans à propos du maintien ou non du barrage hydroélectrique de Poutès sur l'axe Loire-Allier. Notre dernier courrier datant du 08 décembre 2009, que vous trouverez en pièce jointe, est resté à ce jour sans réponse.

C'est pourquoi nous renouvelons notre demande pour une intervention rapide et forte de la Commission Européenne auprès des autorités françaises pour non respect des engagements par la France de la Directive Habitat. En effet, aucune intervention en faveur de la sauvegarde de la dernière population de Saumon atlantique de longue migration, qui survit actuellement sur l'axe Loire-Allier, n'a été mise en œuvre sur le barrage de Poutès où l'entreprise Electricité de France (EDF) produit de l'énergie hydroélectrique sur la base d'un délai dit glissant depuis presque 4 ans, sans aucune contre partie.

Compte tenu du temps perdu et de l'urgence pour sauver le saumon atlantique, nous espérons vivement que votre intervention puisse enfin débloquer cette situation de plus en plus inacceptable.

Veuillez croire, Monsieur le Commissaire Européen, en l'expression de notre haute considération.

Pour le Collectif
Roberto EPPLE, Président
SOS Loire Vivante-ERN France

SOS Loire Vivante-ERN France
Western Europe Office, 8 Rue Crozatier
F- 43 000 Le Puy, France
+33 6 08 62 12 67
roberto.epple@ern.org